



En direct avec le CSE DO Grand-Sud-Est

Séance du 26 octobre 2022
Principaux points à l'ordre du jour
« Emploi2021 des salariés en situation de handicap »
« Réseau des boutiques »
« Activités du 1^{er} semestre »

Vos représentants CGT

Muriel Franc (42)
Philippe Mudry (73)
Philippe Maillaut (06)
Jessica Nguyen (13)
Patricia Desvignes (69)
Théo Polus (63)
Olivier Michaud (42)
Dominique Ducros (07)
Patrick Duret (69)
Philippe Besse (42)

« Haro sur les boutiques avant l'hallali »

Orange a annoncé son projet « d'évolution de la politique relation clients dans les boutiques Orange ».

Il aurait été plus honnête de l'intituler « **destruction de notre relation clients dans les boutiques** » mais aussi et surtout, annoncer

la **fermeture de 160 boutiques** maison mère.

Tout le dossier de présentation est à charge contre les boutiques pour justifier leur disparition programmée !

Des milliers de salariés de l'AD vont se retrouver dans une situation de détresse, de peur du lendemain et face à des conséquences dramatiques sur leur vie privée.

Ce projet n'est rien d'autre qu'un plan social déguisé.

Comble du mépris, voire de provocation, la DOGSE voulait consulter les élus sur des adaptations de « staffing » au flux de 3 boutiques (Gassin, Orange et Ecully).

Une nécessaire et forte mobilisation est dès aujourd'hui impérative pour que l'entreprise, ses dirigeants, ses

soi-disant humains et grands dirigeants, c'est-à-dire ceux qui assument des responsabilités envers le marché mais aussi envers le personnel, remettent en question leur politique, et même se remettent en question.

Le maillage territorial, avec des boutiques menées par du personnel Orange, est une vraie richesse, et correspond à la fois aux attentes des clients et du personnel.

Si la pertinence de la complémentarité avec la filiale reste à démontrer à long terme, le savoir-faire et le savoir-être des vendeurs, des conseillers techniques, des managers répondent toujours aujourd'hui aux attentes des clients, comme il en sera encore de même demain.

Il y avait peut-être quelques obscures raisons pour lesquelles la DO voulait informer et consulter le CSE sur 3 boutiques, mais qui sait si ces 3 boutiques ne feront pas partie de la charrette de celles qui ferment ou qui passent à la GDT ?

Dans ce contexte, **les élus CGT ont refusé d'aborder ces points, et ont été suivis dans cette démarche par tous les autres élus des autres syndicats.**



Les profits dégagés doivent aussi servir à l'emploi, par l'embauche de personnel et permettre de meilleures conditions de travail.

Or, avec le plan de **destruction massive du réseau de distribution envisagé, Orange va supprimer des milliers d'emplois.**

29 boutiques ont déjà disparus, 38 sont passées à la GDT depuis fin 2019 !

Sur la DO GSDE, il restera 64 boutiques à la fin de l'année !

Mais d'ici 3 ans, il n'en restera entre 25 et 35, avec son corolaire de centaines d'emplois supprimés.

Près de 800 collègues travaillent aujourd'hui en boutique, la moitié d'entre eux verront leur emploi supprimé.

On leur demandera de rejoindre la filiale GDT, autre système de soustraction...



« Salariés en situation de handicap : la DO dans les clous mais peut mieux faire »

La commission « Handicap » présidée par un élu CGT a présenté un rapport complet et détaillé (à disposition sur le site du CSE).

569 salariés en situation de handicap travaillaient sur la DOGSE en 2021, alors qu'ils étaient 620 en 2020.

12 recrutements ont été réalisés en 2021, 14 en 2020.

- 5 recrutements en CDI partagés entre l'UI PRM, l'UI AURA et la DOMP

- 2 recrutements en CDD partagés entre l'AD RAA et l'AE AURA

- 5 recrutements en alternance partagés entre l'AD RAA, l'AD SE, et l'UIPRM.

Il est à noter qu'USC et AGPRO ne bénéficient d'aucun recrutement sauf en alternance.

La CGT a demandé que ces unités aient la possibilité de recruter en externe.

Comme la commission, la CGT déplore que **les embauches ne combent pas les départs**, et que

les budgets aient fondu pour recruter.

Comme la commission, la CGT dénonce la stratégie de l'entreprise portant exclusivement des recrutements dans le domaine client et technique, estimant qu'il serait aussi aisé d'embaucher sur les plateaux.

Les dépenses liées au recours du secteur protégé ont augmenté de 5,48 % en 2021, mais ce secteur n'entre plus dans le taux d'emplois direct.

Afin d'optimiser le recrutement d'alternants, l'entreprise se met en relation avec des référents handicap d'écoles et universités qui accueillent le plus d'alternants tels que l'IUT de Nice, de Grenoble, l'université d'Aix Marseille, l'INSA de Lyon.

La CGT a proposé la création d'une cellule dans le but de **multiplier les actions de communication dans les écoles, les organismes de tout type, visant à promouvoir le**

recrutement externe de Travailleur Handicapé.

Pour la DO, une organisation s'appuyant sur Orange Avenir existe déjà...

La CGT a aussi proposé que les **formations** « Démystifions le handicap » et « Je manage une personne en situation de handicap » pour les responsables soient **incluses dans le cursus de formation de tout le personnel.**



Pour la direction, le « e-learning » reste privilégié...tout en sachant que très peu de salariés s'y inscrivent puisque non obligatoire... !

« La hausse des salaires : le remède à l'inflation ! »

Que quelques-uns se remplissent les poches au détriment des millions de salariés créateurs de richesses créées par leur travail n'est plus à démontrer !

Le 18 octobre dernier, journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire, près de 180 manifestations ont permis à 300 000 personnes de se rassembler pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, pour la défense de nos retraites et du droit de grève.

Comme pour les salariés d'Orange, **leur message était et reste clair** : il faut **arrêter d'enrichir le capital au détriment des salariés** qui, eux, portent l'économie du pays.

Orange a les moyens de répondre aux besoins salariaux de son personnel, non seulement pour faire face aux besoins immédiats mais aussi pour financer les retraites et notre système de protection sociale.

Quant à la **prime de partage de valeur**, si la CGT estime que cette prime ne répond pas à l'inflation

subie par les salariés, et que c'est par une revalorisation des salaires que le pouvoir d'achat pourra être au niveau des 7% d'inflation, **elle a cependant réussi à en faire augmenter les montants** (400 et 900 € au lieu de 300 et 600 €) et **le nombre de bénéficiaires** (de 16 000 à 22 000 sur le 1^{er} niveau) au cours des trois négociations qui ont eu lieu la semaine dernière.

Les revendications du personnel portées par la CGT en termes de salaires et de pérennité de l'emploi à travers des embauches, y compris en réinternalisant toutes les formes de sous-traitance, synonymes de conditions de travail améliorées, **dessinent le seul avenir viable** pour l'entreprise et son personnel !

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !
Rejoindre la CGT

« Activités au S1 2022 : tout va très bien selon la DO...mais... »

Avec de belles performances commerciales sur le mobile, une satisfaction client qui progresse (réseaux, relation client et offre), un chiffre d'affaires en forte croissance (+8,5%) à l'AE par rapport à 2021, supérieur à l'objectif (+0,8%), des durées moyennes de traitement des appels clients à peu près correctes (tout est relatif !), la DOGSE estime être en ligne avec les objectifs.



Mais c'est sans compter sur un déploiement fibre en deçà des attentes, sur des clients en vrille nécessitant un crash programme, et sur les errements liés aux nouveaux contrats avec les ETR, nouveaux et anciens, entraînant quelques difficultés et une dégradation sur le parcours Fibre, des non-respects des RDV et hausses des échecs d'intervention...avec par conséquent une diminution de la satisfaction client...

**la cgt toujours POUR
l'intérêt des salariés**

« La sous-traitance en cascade est un fléau ! »

La CGT a évoqué le **dramatique accident de travail** survenu sur notre DO le samedi 15 octobre, accident **ayant entraîné la mort** d'un jeune sous-traitant de 29 ans.

Mort électrocuté lors d'une opération de remplacement d'un appui bois par un poteau métallique sous une ligne haute tension en fils nus.

Mort électrocuté comme cet autre jeune en février dernier dans les mêmes circonstances, sur notre DO.

Comme aurait pu l'être cet autre sous-traitant en 2021, déjà sur la DOGSE, électrocuté dans sa nacelle par un arc de 20 000 Volts.

Comme aurait pu l'être cet autre sous-traitant, électrisé par de la moyenne tension et ayant perdu connaissance dans sa nacelle.



La CGT s'associe, sincèrement, à la douleur de la famille.

Mais pour la CGT, **ces tragiques accidents ne sont pas dus à la fatalité.**

Le point commun de ces accidents, c'est la volonté d'Orange de sous-traiter à outrance.

C'est la volonté d'Orange de sous-traiter les risques professionnels.

C'est la volonté d'Orange de ne pas assumer la totale mise en œuvre des plans d'actions et de ne pas supprimer les risques.

C'est la volonté d'Orange de s'abriter derrière une quelconque notion d'ingérence.

C'est la volonté d'Orange de rester dans le déni.

Si ni l'UI ni la DO n'étaient donneuses d'ordre dans ce cas précis, il n'en demeure pas moins que les poteaux à remplacer sont propriété d'Orange et sont implantés sur le territoire de la DOGSE.

Orange ne peut pas s'exonérer de sa responsabilité d'entreprise

dans tous ces drames générés par sa politique de sous-traitance.

La sous-traitance en cascade est un fléau pour les salariés, pour les clients et pour les citoyens !

Pour limiter plus que fortement ce genre d'accidents de travail, pour les faire disparaître, la CGT exhorte à nouveau de réinternaliser les activités techniques et de mettre en œuvre un plan national d'enfouissement des réseaux.



C'est le prix à payer parce que les vies valent bien plus, beaucoup plus, incommensurablement plus que les profits.

« Commissions Administratives Paritaires et Commissions Consultatives Paritaires »

Du lundi 5 décembre au jeudi 8 décembre 2022 auront lieu par voie électronique les élections **CAP/CCP**.

Les **CAP, pour les fonctionnaires**, traitent essentiellement des sanctions disciplinaires autre que l'avertissement, le blâme et l'exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours, des questions individuelles, des licenciements pour insuffisance professionnelle et des

licenciements suite à trois refus de poste après une période de disponibilité.

Les **Commissions Consultatives Paritaires Nationales, pour les contractuels de droit privé**, ont un rôle supplémentaire et examinent tout litige d'ordre individuel qui n'a pu être résolu sur le plan local par la médiation ou l'intervention des Représentants de Proximité (RP).

Ces commissions sont constituées d'un nombre égal de représentants Orange et de représentants des salariés (2 membres titulaires et 2 suppléants par grade) pour une durée de 4 ans.

C'est aussi l'occasion pour le personnel de mettre en avant les organisations syndicales et leurs représentants qui sont le plus à même de les défendre, tenaces et efficaces, sans compromission.

Pour une justice sociale
Je vote CGT
Elections CAP-CCP du 05 au 08 décembre 2022

Conditions de travail

RÉHUMANISONS ORANGE :
ET SI LA SOLUTION
C'ÉTAIT DES RECRUTEMENTS ?

Pour une justice sociale
Je vote CGT
Elections CAP-CCP du 05 au 08 décembre 2022

Responsabilité Sociale & Environnementale

SAUVONS LA PLANÈTE,
CHANGEONS LE SYSTÈME !

Pour une justice sociale
Je vote CGT
Elections CAP-CCP du 05 au 08 décembre 2022

Stratégie

ARRÊTONS LE DUMPING SOCIAL :
ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT LE
RETOUR AU SERVICE PUBLIC ?

Depuis des mois, les travailleurs et les travailleuses de tous les secteurs professionnels se mobilisent pour obtenir des augmentations générales de salaire.

Dans le même temps, les entreprises touchent de plus en plus d'aides publiques leur montant estimé des aides publiques aux entreprises,

dont Orange, est de plus de 157 milliards d'euros cette année.

Après le 29 septembre, le 18 et 27 octobre, la CGT appelle à poursuivre cette mobilisation le 10 novembre. Il est urgent et possible d'obtenir des augmentations de salaires, tout de suite !

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Bulletin à remettre à un syndiqué CGT de votre département ou de votre service

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Age : _____ Groupe/ grade : _____

Ne dites plus...
MAIS QUE FAIT
cgt?
FAITES-LA !